



Conseil économique et social

Distr. générale
14 octobre 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les réseaux et nœuds de transport internationaux

Huitième session

Genève, 14 et 15 janvier 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la huitième session¹

qui s'ouvrira à 10 heures le jeudi 14 janvier 2015 au Palais des Nations,
à Genève

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux: Présentation d'initiatives menées à l'échelle nationale et internationale.
3. Partenaires et contributions attendues.
4. Débat préliminaire sur la structure du rapport final du Groupe d'experts.
5. Questions diverses.
6. Date et lieu de la prochaine session.
7. Résumé des principales décisions prises.

¹ Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leur exemplaire de tous les documents pertinents car aucun document n'est distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents pourront être téléchargés depuis le site Web de la Division des transports de la CEE (www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). À titre exceptionnel, ils pourront aussi être obtenus par courrier électronique (maria.mostovets@unece.org) ou par télécopie (41 22-917 0039).



II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le Groupe d'experts est invité à adopter son ordre du jour.

Document

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/15

2. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux: Présentation d'initiatives menées à l'échelle nationale et internationale

Les membres du Groupe rendront compte des initiatives menées à l'échelle nationale et internationale concernant les effets des changements climatiques et l'adaptation des réseaux de transport internationaux à ces changements. Le Groupe souhaitera peut-être étudier comment mettre à profit ces informations de la manière la plus efficace dans le cadre de ses activités.

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être être informé par le consultant externe des projections les plus récentes concernant les changements climatiques dans la région de la CEE (document informel n°1) et étudier la façon dont cette information pourrait être mieux présentée dans son rapport final.

Documentation

Document informel n° 1

3. Partenaires et contributions attendues

À sa première session, le Groupe a examiné les partenaires de travail potentiels et les axes de collaboration possibles. À la même session, le Groupe a estimé que le problème des effets des changements climatiques et de l'adaptation des réseaux et des nœuds de transport internationaux est un problème mondial qui concerne des pays du monde entier et pas seulement les États membres de la CEE, a souligné la spécificité des activités du Groupe, et a donc invité :

a) Le secrétariat à étudier les modalités lui permettant de synchroniser ses travaux avec d'autres activités mises en œuvre dans ce domaine dans le cadre de l'ONU ou de tirer profit de ces activités, en particulier les processus et mécanismes établis dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les rapports et les travaux de recherche de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ainsi que les travaux menés sous l'égide du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC) et de la Commission européenne;

b) Les projets d'autoroute transeuropéenne (TEM), de chemin de fer transeuropéen (TER) et de liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie (LTEA) et le secrétariat de la CEE à étudier les moyens concrets de garantir les interactions fonctionnelles de ces projets avec les travaux du Groupe;

c) Les gouvernements, les organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales et les institutions financières internationales, les entreprises et les donateurs à envisager de cofinancer les activités relevant de projets futurs qui pourraient être proposées par le Groupe.

Le secrétariat informera le Groupe des résultats qu'il a obtenus en vue d'établir une coopération avec les organes susmentionnés. Les membres du Groupe souhaiteront peut-être aussi échanger des informations sur les moyens d'atteindre ce but.

4. Débat préliminaire sur la structure du rapport final du Groupe d'experts

À sa première session, à l'issue d'un échange de vues sur la structure de son rapport final, le Groupe a demandé au secrétariat d'établir, avec l'aide du consultant, le plan d'ensemble de ce rapport final, afin qu'il puisse l'examiner à sa prochaine session (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2016/1).

Conformément au programme de travail qui a été approuvé, le Groupe devrait inventorier les réseaux de transport qui, dans la région de la CEE, sont vulnérables aux effets des changements climatiques, les méthodes, outils et bonnes pratiques tenant compte des risques extrêmes, les études de cas sur les conséquences économiques, sociales et environnementales que peuvent avoir les changements climatiques sur les réseaux et les nœuds de transport dans la région de la CEE. Le Groupe, notant qu'il importe de recueillir des informations, souhaitera peut-être examiner et approuver le questionnaire élaboré par le secrétariat et le consultant externe. Ce questionnaire sera adressé aux États membres de la CEE et aux autres parties intéressées. Le projet de questionnaire sera diffusé sous la cote ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2016/2.

Document

ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2016/1, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2016/2

5. Questions diverses

Le Groupe d'experts voudra peut-être examiner d'autres sujets d'intérêt.

6. Date et lieu de la prochaine session

Le Groupe d'experts est invité à prendre note du fait que sa neuvième session devrait se tenir en principe les 11 et 12 avril 2016 à Genève.

7. Résumé des principales décisions prises

Conformément à la pratique établie, le Président récapitulera brièvement les décisions qui auront été prises. À l'issue de la session, le Secrétaire de la CEE établira, en coopération avec le Président et le(s) Vice-Président(s), le rapport final de la session.